Image not found or type unknown

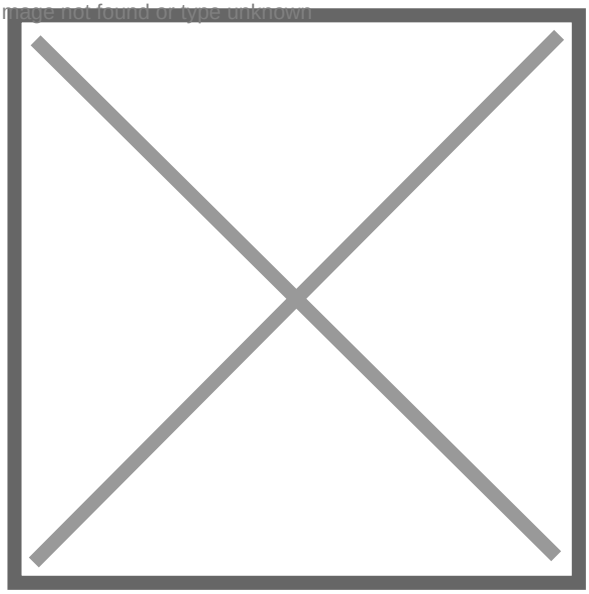

Coups et blessures volontaires

Par **ferari**, le **29/03/2009** à **04:22**

Bonjour,
J'ai été victime d'une agression par coups et blessures volontaires avec intention de les donner, fin août 2007. Ma voisine m'a intercepté pour rentrer dans une violence verbale, calomnie, chantage, intimidation et jalousie envers moi et ma compagne, elle s'est jetée sur moi et m'a écrasé sa cigarette moitié consumé sur la cicatrice de ma thyroïde. J'ai déposé plainte avec certificat médical, j'ai un avocat qui me représente, l'audience est dans 3 jours, Cette personne a déjà 1750 euros d'amende, je n'ai pas encore lecture des éléments de la partie adverse même si proche de la date du tribunal. Aussi, je voudrais savoi**r quelle peine**, **quelle sanction, elle va avoir ?** Je suis très inquiet, elle continue malgré tout à narguer, harceler, j'ai du apporter ces évènements supplémentaires pour mon dossier à l'avocat, et la gendarmerie a été informée également , j'ai demandé dommages-intérêts .
Merci de m'apporter réponse,
c'est urgent.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés